

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue au nom de l'Eurométropole de Strasbourg, au sein de cet hémicycle qui est au cœur du fonctionnement démocratique de notre collectivité.

Permettez-moi également de vous dire mon grand plaisir à vous accueillir aujourd'hui, vous dont la présence donne chair au Conseil de développement institué par la loi qui a créé l'Eurométropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Pour la première fois notre agglomération, soit les 28 communes métropolitaines, dispose d'un espace de dialogue permanent dédié aux habitants, aux professionnels, aux représentants des institutions européennes et de nos voisins allemands de Kehl mais aussi d'Offenburg ou de Karlsruhe.

Vous êtes 114, issus d'âges, de secteurs d'activités économiques, de catégories socioprofessionnelles, de communes différentes. Au-delà des différences qui nourriront vos futurs échanges, ce qui vous rapproche est votre connaissance du territoire, c'est-à-dire de la manière dont il se vit au quotidien, votre expertise d'usage d'habitants, votre désir de construire l'avenir de l'Eurométropole, et - je me permets de vous citer au hasard des candidatures que nous avons reçues - «créer et pérenniser un écosystème propice à l'attractivité, à l'emploi et à la cohésion territoriale ».

Ce territoire est riche de sa situation au cœur du bassin du Rhin supérieur. Il est riche de sa capacité à mettre en réseau les acteurs, les entreprises, l'université, les écoles, les laboratoires de recherche, les institutions publiques,... Il est riche de sa stature de hub économique pour la région toute entière. C'est un territoire qui, loin de vouloir fonctionner replié sur lui-même, est ouvert aux dynamiques et aux partenariats extérieurs.

C'est un territoire porteur d'innovations, d'alliances, une pépinière de projets, catalyseur de talents pour faire émerger des richesses qui doivent bénéficier à tous.

Depuis que l'Eurométropole a été officiellement créée, je perçois encore plus de curiosité, d'envie, de fierté.

Son histoire commence tout juste à s'écrire même si elle est forte d'un passé qui prend sa source il y a bientôt 50 ans, lorsque en 1967 la communauté urbaine a été créée, une des premières en France.

Cette histoire à écrire doit l'être avec vous, membres du conseil de développement. Parce que je suis convaincu que le dialogue public sera un élément déterminant pour que l'Eurométropole s'incarne véritablement. Parce que la participation effective de la société civile (habitants, entreprises, associations, ...) à la production de l'intérêt général est indispensable.

La vocation du conseil de développement est d'être au service de la réflexion prospective. Votre premier chantier est celui de la temporalité et d'être un espace du futur. Je souhaite que la réflexion de fond qui naîtra soit tournée vers l'avenir.

Dans un contexte de tensions sociales et économiques, vous pourrez également être un nouvel espace de dialogue, de débat, respectueux des diversités d'opinions, identifiant les points de synergies et les points de divergence, offrant par là même un espace d'intelligence collective.

En amont des politiques publiques que les élus sont amenés à déterminer, vous pourrez contribuer à définir le sens des choix à opérer, notamment dans les domaines qui sont au cœur de l'Eurométropole - et même plus largement des préoccupations et bouleversements de la société - le développement économique et l'emploi, le numérique, la transitions énergétique.

La délibération qui a conduit à la création du conseil de développement, et à votre présence aujourd'hui, précise que la collectivité vous saisira par le biais de lettres de mission ou saisines qui définiront sur un temps donné votre programme. Il est aussi précisé que vous avez la possibilité de vous autosaisir sur une question relative à l'avenir de la métropole.

Il est bien sûr évident que ce travail donnera lieu à des échanges réguliers entre la collectivité et le conseil de développement. Le conseil aura ainsi sa place dans le processus de réflexion menant à la

décision publique, au rythme de temps de rencontres, de présentation de propositions auprès l'exécutif de l'Eurométropole, visant à la prise en compte de vos contributions dans les travaux de la collectivité.

Tout cela est à construire. Et vous aurez à vos côtés notre administration, les agences dites satellites qui pourront nourrir votre réflexion, et une personne de notre administration dédiée à cet accompagnement. Il s'agit de Sandrine Delsol qui a déjà été pour certains d'entre vous votre interlocutrice.

Mais l'essentiel sera dans la capacité du conseil à générer une organisation souple et libre, à définir ses propres règles de fonctionnement en toute autonomie des contraintes de structures et des dépendances institutionnelles. Ce que je souhaite fortement.

L'essentiel, c'est aussi l'imagination dont vous ferez preuve, votre capacité à être innovant, à bousculer les idées, à résister à la tentation institutionnelle ! Je voudrais vous inviter à l'audace ! Parce que dans notre monde qui change tellement vite, vous serez un outil de prospective en continu pour le territoire au service du « nous » et du bien commun ! Vous aurez ainsi la délicate tâche de conjuguer le principe de réalité dans les propositions que vous ferez à la collectivité avec le rêve et cette audace que j'appelle de mes vœux.

Et pour organiser cette alchimie complexe, et parce qu'il est temps pour moi maintenant de vous laisser suivre votre chemin, j'ai grand plaisir pour présider votre assemblée de solliciter Bernard Carrière ....

**ROBERT HERRMANN**

**PRESIDENT DE L'EUROMETROPOLE**

**DE STRASBOURG**

**29 MAI 2015**